



68^{ème} GRAND PRIX DE SAINT-GERMAIN

VENDREDI 29, SAMEDI 30 et DIMANCHE 31 AOÛT 2025

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des Grands Prix.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Conditions de participation :

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs qui répondent à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur Myffgolf.
- Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

- Les index de jeu sont limités à :
 - Messieurs 2.4
 - Dames 5.4

Le nombre de joueurs sera limité à 72 et de joueuses à 33, la commission sportive du club dispose de 12 wildcards qui seront attribuées en accord avec la Ligue de Paris – Ile de France.

Cette année, 10 places sur les 72 attribuées aux Messieurs seront réservées aux joueurs des Internationaux de France – Trophée Gordon Bennett, qui ne passeront pas le cut. Les joueurs concernés devront prendre contact avec le secrétariat sportif du Golf de Saint Germain, avant le jeudi 28 août à 12h00. Ces 10 joueurs seront retenus selon les mêmes critères tels que définis dans le présent règlement.

Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord ceux/celles classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index.

Licence OR : Le club de Saint-Germain réserve 10% de son champ de joueurs au Licence Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (7 Messieurs et 3 Dames)

Forme de jeu :

Simple – Stroke-play sur 54 Trous pour les Messieurs et les Dames:

Cut après 36 trous : seront qualifiés 42 messieurs et 15 dames (et les ex-aequo)

Vendredi 29 août – Tour 1

Samedi 30 août – Tour 2

Dimanche 31 août – Tour 3

Inscription :

Les engagements doivent obligatoirement se faire par le biais de HelloAsso.com sur l'évènement « 68^{ème} Grand Prix de Saint-Germain » avant le Jeudi 14 août 2025 à 18h00. La liste de joueurs retenus sera publiée sur le site du Golf de Saint-Germain le Mardi 19 août 2025.

Droit d'inscriptions :

- Joueur (se) adulte 110 €
- Joueur (se) licencié FFGolf de 19 à 24 ans (2001-2006) 65 €
- Joueur (se) licencié FFGolf de moins de 18 ans (2007 et après) 50 €

Liste de départs :

Les horaires de départs du 1^{er} tour seront disponibles le Jeudi 28 août à partir de 12h00.

Les horaires de départs du 2^{ème} tour seront disponibles le Vendredi 29 août à partir de 19h30.

Les horaires de départs du 3^{ème} tour seront disponibles le Samedi 30 août à partir de 19h30.

Les listes des départs seront consultables sur internet dans la rubrique « compétitions ouvertes » et sur le tableau officiel.

Marques de départs :

Les dames partiront des marques bleues et les messieurs des marques blanches.

Prix :

Le Grand Prix de Saint-Germain Messieurs sera gagné par le joueur ayant réalisé le meilleur score brut.

Le Grand Prix de Saint-Germain Dames sera gagné par la joueuse ayant réalisé le meilleur score brut.

Remise des Prix :

Elle aura lieu, aussitôt que les vainqueurs seront connus au clubhouse.

3 prix Brut Dames,

3 prix Brut Messieurs,

1 prix Brut Mid-Amateur Dames

1 prix Brut Mid-Amateur Messieurs

Départage :

En cas d'égalité de score à l'issue du dernier tour, un play-off trou par trou sera organisé pour départager la première place, aussi bien chez les messieurs que chez les dames. Les trous concernés seront les 1, 9, 10 et 11. De même, la première place du classement Mid-Amateur, pour les hommes comme pour les dames, fera l'objet d'un play-off si nécessaire.

Tenue Vestimentaire :

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les Jeans, tee-shirts, shorts et débardeurs sont interdits.

Tableau officiel :

Les joueurs pourront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et du déroulement de l'épreuve au tableau officiel.

Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

Comité de l'épreuve :

Il est composé de :

- Monsieur Jean-Paul DAVIN, Président du Club
- Monsieur Laurent GAUTIER DE BONNEVAL, Président de la Commission Sportive
- Monsieur François BARDET, Directeur du Club



Yvelines
Conseil général



WORLD
AMATEUR
GOLF
RANKING

